

SÉANCE SPÉCIALE DU 16 DÉCEMBRE 2020

Le conseil de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints siège en séance spéciale ce 16^{ième} jour de décembre par visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur	Réjean Gouin	Maire
Monsieur	François Dubeau	Poste #1
Monsieur	Pierre Tardif	Poste #2
Monsieur	Francis Lacelle	Poste #3
Monsieur	Gilles Sénécal	Poste #4
Monsieur	Louis-David Coutu	Poste #6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Assiste également à la séance, par visioconférence, Sébastien Gariépy, directeur général et secrétaire trésorier, ainsi que Claude Benoit, directeur général adjoint. Noter que Monsieur Richard Gilbert, occupant le poste #5, est absent.

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui demande au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

0367-2020

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : Pierre Tardif

Il est résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Adopté à l'unanimité.

1. Ouverture et constat du quorum

M. Réjean Gouin, Maire, déclare l'assemblée ouverte à 19h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

0368-2020

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : Louis-David Coutu



QUE le conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. Présentation du Budget 2020

M. Réjean Gouin, maire, présente le Budget 2021.

4. Budget 2020 – Adoption

0369-2020

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a élaboré un budget contenant les dépenses anticipées et les revenus équivalents pour l'année 2021.

Proposé par : Louis-David Coutu

Appuyé par : Gilles Sénécal

Il est résolu :

Le conseil municipal adopte le Budget 2021 montrant des revenus et dépenses équilibrées de 7 033 582 \$ et le Plan triennal d'immobilisations, lesquels sont annexés au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Adopté à l'unanimité.

5. Levée de l'assemblée

0370-2020

Proposé par : Pierre Tardif

Appuyé par : François Dubeau

QUE la présente séance du conseil soit levée à 19 h 24.

Adopté à l'unanimité.

Réjean Gouin
Maire

Sébastien Gariépy
Directeur général et trésorier

